

Vous fournissez vos fichiers pour l'impression ?

Notre service PAO est à votre disposition pour vous accompagner et réaliser le fichier correspondant à votre commande. Vous pouvez cependant nous fournir des fichiers prêts à imprimer. Pour cela, merci de vous conformer aux exigences ci-dessous.

Quelques conseils importants pour vos fichiers :

Ceux-ci peuvent être fournis au format :

- PDF haute définition avec repères de coupe
- Illustrator .ai ou .eps
- Photoshop .psd ou .jpg (résolution 300 dpi)
- InDesign .indd



Avec les notifications de couleurs Pantone, les polices vectorisées, le dossier images en haute définition (résolution de 300 dpi).

Vos fichiers doivent être au format fini avec les fonds perdus de 5 mm (pour une carte commerciale : format fini 85 x 54 mm + fonds perdus = 95 x 64 mm).

Pour l'ensemble de vos créations, nous vous conseillons de ne pas mettre d'éléments importants (texte, photos...) à moins de 5 mm des bords intérieurs de la page afin d'éviter tous soucis au moment de la finition (texte rogné lors de la découpe par exemple).

Vos fichiers doivent être en CMJN. Si vous nous envoyez des éléments en RVB (mode dédié à l'affichage écran) ceux-ci seront convertis automatiquement en CMJN et vous pourrez constater des différences de couleur entre le rendu écran et vos documents imprimés pour lequel nous ne serions être tenu pour responsable.

Spécificités :

- Brochure : fournir un PDF contenant l'ensemble des pages, en page à page dans un ordre croissant.
- Document avec forme de découpe : fournir un fichier PDF pour l'impression, un autre fichier PDF pour la découpe et enfin un fichier de contrôle laissant apparaître la découpe sur votre visuel.
- Application d'un vernis sélectif : le vernis doit se faire sur un fichier séparé et représenter les différentes parties désirées avec vernis sélectif, gaufrage, dorure, Letterpress, paillettes... en noir 100 %.

Avant tout tirage, nous vous présenterons un Bon à Tirer afin que vous puissiez valider le projet graphique. Aucun travail d'impression ne sera effectué sans signature de ce dernier.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.